

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

FNB Actions mondiales Croissance durable AGF

30 septembre 2023

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du FNB Actions mondiales Croissance durable AGF (le « Fonds ») est de réaliser une croissance du capital à long terme. Pour réaliser cet objectif, le Fonds constitue un portefeuille diversifié composé principalement d'actions mondiales (titres convertibles, bons de souscription et titres de fiducies de revenu) qui cadrent avec sa conception du développement durable. À titre de gestionnaire de portefeuille, Placements AGF Inc. (« PAGF ») recherche des sociétés, sans égard à leur capitalisation, dont la direction a fait ses preuves, qui possèdent des avantages stratégiques ou exclusifs et qui jouissent d'une bonne santé financière. Selon le gestionnaire de portefeuille, ces sociétés ont un potentiel de croissance des ventes et des bénéfices supérieurs à la moyenne, qui se traduit par des valorisations favorables. Le gestionnaire de portefeuille a relevé un certain nombre de thèmes touchant le développement durable, notamment la transition énergétique, l'économie circulaire et l'agriculture durable, et pouvant former un cadre d'investissement permettant de repérer des opportunités intéressantes. Par conséquent, il n'investit pas dans certains secteurs, tels que la production de combustibles fossiles, et réduit la pondération d'autres secteurs qui ne répondent pas à ses critères de développement durable. Il cherche également des sociétés remplissant les critères environnementaux de développement durable, concept défini en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et revu en 2015 lors de la définition des objectifs de développement durable. Cette définition présente le développement durable comme un développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la définition de ce concept sans l'approbation des porteurs de parts. Une partie importante de l'actif du Fonds peut être allouée à la trésorerie ou aux titres à revenu fixe lorsque les marchés reculent, ou pour une autre raison.

Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Les modifications apportées au Fonds au cours de la période n'ont pas eu de répercussions sur son niveau de risque global.

Le Fonds convient aux investisseurs qui ont une tolérance au risque moyenne. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le rendement du Fonds s'est établi à 5,2 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI Monde (net) affiche un résultat de 19,9 %.

Le Fonds a affiché une performance inférieure à celle de l'indice MSCI Monde (net) en raison de la sélection des titres. Le secteur des technologies de l'information a été le principal frein à la performance en raison de la sélection des titres défavorable, suivi de près par le secteur des matériaux. Ces effets négatifs ont été en partie compensés par la sous-pondération du secteur de l'immobilier, qui a favorisé le rendement relatif. Une bonne sélection des titres dans le secteur de la consommation discrétionnaire a aussi été bénéfique.

Du point de vue géographique, les États-Unis et le Royaume-Uni sont les pays qui ont été les plus désavantageux, en raison de la sélection des titres. La Finlande a été particulièrement bénéfique, grâce à la sélection des titres. L'Italie a également contribué à la performance, en raison de sa surpondération.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du Fonds n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 1 M\$ au cours de la période, comparativement à des souscriptions nettes d'environ 6 M\$ au cours de la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats et des souscriptions n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Événements récents

L'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévu au cours de la période, malgré les effets du resserrement des politiques monétaires. L'inflation en Europe et au Royaume-Uni a persisté au cours de la période. En outre, le retrait de la Russie de l'Initiative céréalière de la mer Noire en juillet 2023 a ravivé les inquiétudes d'inflation alimentaire mondiale. Les actions ont progressé à l'échelle mondiale au cours de la période, mais elles ont fait face à une année de volatilité alimentée par une grande incertitude concernant l'évolution des taux d'intérêt à travers le monde, une reprise économique timide de la Chine et une brève crise bancaire, qui rappelle celle de 2008. Le secteur des technologies de l'information s'est démarqué pendant la majeure partie de 2023, car la

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 888 584-2155, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 3900, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.AGF.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

montée de l'intelligence artificielle a stimulé l'optimisme des investisseurs et l'avenir des technologies a suscité bien des spéculations.

Aux États-Unis, malgré les craintes de récession, l'économie a continué sa croissance, à un rythme de 2,1 %, au deuxième trimestre de 2023. Une courte crise bancaire a eu lieu en mars 2023 : trois banques de taille moyenne ont fait faillite, faisant redouter que le problème se répande à l'échelle mondiale. Les organismes de réglementation ont toutefois réagi rapidement, évitant ainsi une contagion généralisée. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé ses taux à quatre reprises depuis le début de 2023, le haut de la fourchette des taux des fonds fédéraux ayant atteint 5,5 %, ce qui était supérieur au taux de l'inflation sous-jacente à ce moment-là. Toutefois, en septembre 2023, le président de la Fed, Jerome Powell, a suspendu les hausses de taux afin de prendre le temps d'évaluer leurs effets décalés sur la productivité de l'économie. Il a également annoncé qu'il fallait s'attendre à ce que les taux restent élevés dans un avenir prévisible. Le taux de chômage du pays est passé de 3,5 % en juillet 2023 à 3,8 % en août 2023, un sommet inégalé depuis septembre 2022. Les actions américaines (représentées par l'indice S&P 500) se sont redressées au cours de la période. Les secteurs des technologies de l'information, des services de communication et de l'énergie ont enregistré de solides gains au premier semestre de 2023. Les actions du secteur des services collectifs ont été les plus faibles pendant la période, tout comme celles du secteur immobilier. Les actions de valeur ont surpassé les actions de croissance au cours de la période, alors que les actions à grande capitalisation ont mieux fait que les actions à petite capitalisation.

L'économie de la zone euro a continué de croître légèrement tout au long de 2023, malgré une contraction au dernier trimestre de 2022. Malgré la tendance à la baisse de l'inflation depuis le début de 2023, la Banque centrale européenne (BCE) a continué de relever le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, qui a atteint 4,5 % en septembre 2023, son plus haut niveau en 22 ans. De plus, la BCE a indiqué qu'il est probable que son cycle de resserrement tire à sa fin, car l'inflation a commencé à reculer, même si les taux devraient demeurer élevés à court terme. Suivant une tendance mondiale, les actions européennes ont amorcé une longue remontée à la fin de 2022, les investisseurs espérant que l'inflation ait atteint un sommet dans cette région. Cette reprise s'est essoufflée en juillet 2023 lorsque les effets de la hausse des taux d'intérêt ont pesé sur la performance de tous les secteurs, sauf l'énergie et l'immobilier.

Les actions des marchés émergents ont affiché des gains au cours de la période, mais ont été légèrement à la traîne de celles des marchés développés. Suivant la reprise entamée au dernier trimestre 2022, le premier trimestre 2023 a bien commencé. Toutefois, cette croissance a ralenti au deuxième trimestre, les nouvelles données économiques indiquant que la reprise économique de la Chine qui a suivi la fin de la politique zéro COVID a été décevante et inférieure aux attentes. En outre, l'incertitude concernant le plafond de la dette américaine a accentué la morosité, bien que le

problème fut réglé au début de juin 2023. De plus, des craintes que la vigueur de l'économie américaine maintienne les taux d'intérêt à la hausse pendant une longue période ont diminué l'appétit pour le risque, ce qui a eu une incidence négative sur la performance au troisième trimestre de 2023. Cette situation s'est aggravée en raison des difficultés économiques persistantes de la Chine et des préoccupations au sujet du secteur immobilier.

Un pacte mondial sur le climat a été conclu à la Conférence des parties à la CCNUCC de novembre 2022, plus communément appelée la COP 27. Les pays riches se sont engagés à verser des fonds aux pays en développement pour les aider à se remettre des pertes économiques causées par les changements climatiques. Aux États-Unis, l'administration Biden a adopté une loi marquant un tournant, l'Inflation Reduction Act (IRA), dans le but de réduire les émissions de carbone aux États-Unis d'environ 40 % d'ici 2030. Pour réduire sa dépendance aux importations de pétrole et de gaz, l'Union européenne (UE) s'est fixé comme objectif, dans le cadre du plan REPowerEU, de porter à 45 % la part des énergies renouvelables de l'UE et d'améliorer son efficacité énergétique pour économiser 13 % d'énergie. À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, la Commission européenne a proposé REPowerEU afin de se libérer de sa dépendance aux combustibles fossiles russes avant 2030. Le secteur du développement durable a cependant connu des difficultés au cours de la période du côté des valorisations, mais une saine concurrence existe maintenant entre les principaux pays en ce qui concerne les technologies et les infrastructures vertes.

Bien que les stratégies ESG continuent de comporter des défis, les engagements pris par les décideurs pourraient stimuler les investissements dans les technologies et les infrastructures durables pour la prochaine décennie. Le gestionnaire de portefeuille est optimiste quant aux actions. Il anticipe le retour d'un environnement plus favorable à cette catégorie d'actifs. Bien que l'inflation ralentisse, il peut être délicat d'avancer que cette tendance pourrait se maintenir, mais l'inflation est sur la bonne voie. Les sociétés se sont davantage engagées à recourir aux subventions accordées dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme ceux de l'IRA et de la CHIPS Act (Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors). L'IRA a des répercussions jusque de l'autre côté de l'Atlantique, provoquant une panique en Europe en raison des craintes selon lesquelles les incitatifs de l'IRA pour la fabrication de technologies propres aux États-Unis désavantagent les sociétés européennes. La Commission européenne a proposé son propre plan pour stimuler la croissance des technologies vertes.

Le pacte vert de l'UE et le pendant européen de l'IRA comprendront probablement plus de subventions et d'assouplissements de la réglementation afin d'encourager les investissements dans les énergies et les technologies propres. La Chine et l'Union européenne sont en concurrence avec les États-Unis pour ce qui est des subventions vertes. Il s'agit d'une course mondiale à l'« armement vert », ce qui devrait grandement bénéficier au Fonds. La période de difficultés pour ce secteur est censée être de courte durée.

Les facteurs ESG et l'investissement durable font toujours l'objet d'une surveillance accrue de la part des organismes réglementaires. Ceux-ci gardent à l'œil les subventions gouvernementales, l'augmentation des dépenses du secteur privé et la baisse des coûts (les coûts de l'énergie solaire et éolienne ont fortement diminué au cours de la dernière décennie). Le gestionnaire de portefeuille croit que le Fonds est en bonne posture pour être en mesure de respecter toute nouvelle obligation d'information qui pourrait découler de nouvelles propositions législatives ou réglementaires. Le dynamisme des politiques offre de bonnes perspectives de croissance à long terme pour le Fonds.

Le gestionnaire de portefeuille a modifié la répartition des placements pour privilégier des sociétés de secteurs dont les perspectives de croissance à court terme sont favorables afin de mieux composer avec la volatilité actuelle du marché. Il pense que tous les placements ont un excellent historique de rendement depuis longtemps et qu'ils poursuivront sur cette lancée, en grande partie parce que l'économie mondiale est en transition vers des technologies vertes.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le fiduciaire et le promoteur du Fonds, et est responsable de ses affaires courantes. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Aux termes de la déclaration de fiducie, le Fonds paie des frais de gestion qui sont calculés selon sa valeur liquidative. Il a payé des frais de gestion d'environ 105 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2023.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif

géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	24,09	30,27	25,00	25,00*	-
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,36	0,36	0,28	-	-
Total des charges	(0,24)	(0,24)	(0,30)	-	-
Gains (pertes) réalisés	(1,31)	(0,72)	0,29	-	-
Gains (pertes) latents	2,65	(5,85)	4,31	-	-
Augmentation (diminution) totale					
liée aux activités²⁾	1,46	(6,45)	4,58	-	-
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,14)	(0,12)	(0,01)	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,14)	(0,12)	(0,01)	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	25,20	24,09	30,27	25,00	-

Ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	18 271	18 064	16 648	1	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	725	750	550	1	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,65 %	0,65 %	0,65 %	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁵⁾	0,65 %	0,65 %	0,65 %	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,14 %	0,07 %	0,26 %	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	60,90 %	16,77 %	25,24 %	-	-
Valeur liquidative par part	25,20	24,09	30,27	25,00	-
Cours de clôture ⁹⁾	25,11	24,07	30,23	s.o.	-

Notes explicatives

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
- b) Les activités du Fonds ont commencé en octobre 2020, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Fonds.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des

charges du Fonds (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

- 9) Cours de clôture à la Bourse NEO au dernier jour de bourse de la période. Le cours moyen est présenté lorsqu'aucune transaction n'a eu lieu lors du dernier jour ouvrable de la période.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF, qui est responsable des activités quotidiennes du Fonds, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Fonds. À titre de rémunération pour ces services, PAGF reçoit des honoraires de gestion mensuels, à un taux annuel correspondant à 0,65 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables incluses, qui sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. PAGF assume toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception des frais de gestion, des frais de courtage et des commissions, des coûts liés à l'utilisation de dérivés (le cas échéant), de l'impôt sur le revenu, des retenues d'impôts et de toute autre taxe applicable, des frais engagés à des fins de conformité avec toute nouvelle exigence réglementaire ou

* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7), 8) et 9) : voir les notes explicatives

gouvernementale introduite après la création du Fonds, des coûts relatifs à la constitution et aux activités du comité d'examen indépendant et des frais extraordinaires.

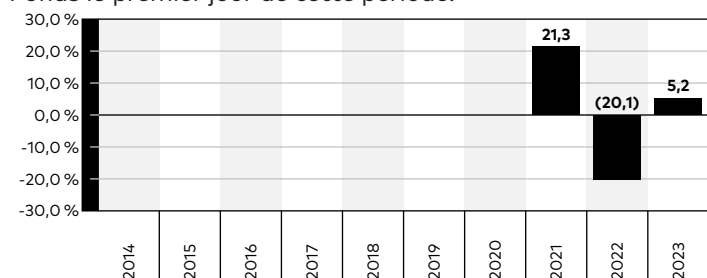
Rendement passé*

Les données sur le rendement supposent que les distributions versées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans d'autres titres du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, des rachats, des distributions ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Fonds pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2023, le cas échéant, et l'évolution de la performance du Fonds au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.



Le rendement pour 2021 correspond aux résultats de la période comprise entre le 2 octobre 2020 et le 30 septembre 2021.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques du Fonds en comparaison de l'indice présenté, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2023.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
Fonds	5,2	s.o.	s.o.	s.o.	0,7
Indice MSCI Monde (net)	19,9	s.o.	s.o.	s.o.	8,9

L'indice MSCI Monde (net) est un indice pondéré selon la capitalisation boursière flottante, net de dividendes, qui mesure le rendement des actions des marchés développés.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Fonds relativement à l'indice, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2023

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2023.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
États-Unis	48,9
France	8,3
Canada	8,2
Japon	6,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2
Irlande	4,5
Allemagne	3,9
Suède	3,4
Royaume-Uni	2,8
Italie	2,6
Finlande	2,1
Corée du Sud	1,8
Danemark	1,5
Suisse	0,8
Autres actifs (passifs) nets	(0,3)

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Industrie	40,4
Technologies de l'information	21,1
Consommation discrétionnaire	10,8
Matériaux	8,7
Soins de santé	5,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2
Services collectifs	3,4
Produits de première nécessité	2,3
Produits financiers	1,7
Immobilier	1,0
Autres actifs (passifs) nets	(0,3)

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions américaines	48,9
Actions internationales	38,0
Actions canadiennes	8,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2
Autres actifs (passifs) nets	(0,3)

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2
Ecolab Inc.	3,8
Danaher Corporation	3,6
DENSO Corporation	3,6
Tetra Tech Inc.	3,6
Quanta Services Inc.	3,2
Stantec Inc.	3,1
Trex Company Inc.	3,0
Amphenol Corporation	2,9
Compagnie de Saint-Gobain SA	2,9
Groupe WSP Global Inc.	2,8
Chart Industries Inc.	2,8
Aptiv PLC	2,8
Dassault Systèmes SE	2,8
Schneider Electric SE	2,6
Prysmian SpA	2,6
Kerry Group PLC	2,3
Bentley Systems Inc.	2,3
ANSYS Inc.	2,2
Kingspan Group PLC	2,2
Keyence Corporation	2,2
Metso Corporation	2,1
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,1
Garmin Limited	2,0
Albemarle Corporation	2,0
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	18 271 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 3900
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 888 584-2155
Site Web : AGF.com

Il n'est pas garanti que les FNB AGF atteindront les objectifs fixés et l'investissement dans des FNB comporte des risques. Avant d'investir, vous devriez lire le prospectus ou les documents « Aperçu du FNB » pertinents et examiner avec soin notamment l'objectif de placement, les risques, de même que les frais et les dépenses associés à chaque FNB. Le prospectus et les documents « Aperçu du FNB » sont disponibles sur le site AGF.com.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.